

# Les **Fiches Pratiques** de **Formation**



# INITIATEUR Bi5

## ■ Prérequis



- 3000 sauts dont au moins 1000 en voile tricellulaire (charge ailaire de 2.2 minimum)
- Maîtriser une technique de mise en survitesse par un 450° minimum
- Etre titulaire du Bi5
- Etre titulaire d'un diplôme d'Etat en parachutisme (BEES 1° ou 2°, BPJEPS, DEJEPS) ou du monitorat fédéral en parachutisme

## ■ Liste des formateurs

<https://www.ffp.asso.fr/formateurs-de-cadres-techniques-fct/>

## ■ Inscription à un stage de formation & tarifs

Les stages de formation d'initiateurs Bi5 font l'objet de stages nationaux, organisés par la Fédération Française de Parachutisme. Ils sont organisés sur inscription auprès de la FFP, et se déroulent sur une école de parachutisme.

Les tarifs sont mis à jour chaque année (cf. le fascicule des formations).

<https://www.ffp.asso.fr/qualifications-federales/>

Le maximum de candidats à l'initiateur Bi5 est de 2 par stage.

## ■ Tests d'entrée en formation



Les tests d'entrée seront prioritairement organisés en sessions nationales. Ils sont encadrés par un cadre de la DTN. Ils se déroulent en 2 temps.

1. **La réalisation de deux sauts** - départ à 1200m minimum où le candidat doit démontrer ses compétences techniques dans le domaine du pilotage de voile rapide. La mise en survitesse doit être effectuée par un virage de 450° minimum avec une voile tricellulaire. La limite de vent est fixée à 7m/s.
  - a. **Saut n°1 - Manche de distance.** Le candidat doit parcourir 50 mètres au-dessus d'une zone matérialisée au sol, à une hauteur maximum de 1.50 mètres au-dessus du sol.
  - b. **Saut n°2 - Manche de précision:** Le candidat doit réaliser un posé en survitesse avec l'obligation de rejoindre une zone définie de 20 mètres (longueur) sur 10 mètres (largeur). Il ne doit pas toucher le sol en dehors de la zone définie.

Évaluation: Elle porte sur la réussite de l'épreuve, sur la qualité et la sécurité de la manœuvre de mise en survitesse, sur la capacité à se larguer correctement, à effectuer un circuit cohérent, à s'étager et à faire une approche de qualité.

**Faute éliminatoire** : toute faute mettant le candidat ou un tiers en danger ou démontrant une absence de contrôle de la voilure. Le candidat dispose de trois tentatives pour réussir les deux sauts test.

### 2. Une évaluation des connaissances du candidat, lors d'un entretien avec un jury:

- a. L'analyse vidéo des deux sauts du candidat et la capacité à expliciter ses choix
- b. Les connaissances relatives aux techniques de mise en survitesse
- c. La pertinence dans le choix d'un matériel
- d. Les connaissances théoriques relatives à la pratique de la discipline (météorologie, aérologie, aérodynamique, réglementation...)
- e. L'analyse d'une vidéo d'un élève: le candidat, même s'il n'est pas encore en formation doit être en mesure de soulever les points positifs et les points à améliorer, et doit être capable de déterminer les causes des erreurs observées.

## ■ Format d'un stage de formation

Le stage de formation se déroule sur une école de parachutisme, en présence d'élèves souhaitant travailler les 4 modules du Bi5. L'ensemble des 4 modules du Bi5 doit avoir été vu et enseigné par le candidat initiateur afin de valider sa qualification. Doivent être abordés et enseignés également le passage en tri-cellulaire ainsi que la diminution de taille de voile (downsizing). Étant donné la densité des apports de ce type de stage, il est recommandé au candidat de participer à un stage en qualité de stagiaire, au préalable, afin de se familiariser avec les contenus théoriques, pratiques et pédagogiques.

1. Un stage de formation sous la supervision d'un FCT. Le stage doit être en présence d'élèves préparant les modules 1&2 du Bi5. Le stage doit permettre aux élèves d'effectuer au moins 10 sauts.
2. Un stage de formation sous la supervision d'un FCT. Le stage doit être en présence d'élèves préparant les modules 3&4 du Bi5. Le stage doit permettre aux élèves d'effectuer au moins 10 sauts.
3. Un stage d'évaluation, sous la supervision d'un FCT et/ou d'un cadre de la DTN. Le stage doit être en présence d'élèves préparant les modules 3&4 du Bi5. Le stage doit permettre aux élèves d'effectuer au moins 10 sauts.

Les stages 1 et 2 peuvent s'effectuer en un bloc (stage d'environ 6 jours) ou en 2 blocs. Ils doivent se dérouler en présence d'un nombre cohérent d'élèves afin de mettre le stagiaire dans de bonnes conditions, ni trop, ni trop peu.

La qualification d'initiateur Bi5 peut être accordée à l'issue de ces étapes, sur validation d'un jury.

Le stagiaire est chargé d'organiser les stages, en lien avec son FCT, l'école de parachutisme d'accueil, les stagiaires et la FFP. Il doit prévoir les conditions matérielles: caméra adaptée, ordinateur, télé ou vidéoprojecteur, parachutes... ■ ■